

PROJET RABASKA

Présentation

Ramp-art inc. est une entreprise du domaine de la construction. Nous fabriquons des rampes de balcon pour des résidences et des projets de condominiums, principalement pour des édifices de 20 étages et plus. **Ramp-art inc.** compte de 20 à 30 employés.

Notre intérêt

À la lumière des annonces faites dans les médias, nous constatons que les promoteurs du projet **Rabaska** ont fait des efforts considérables pour préserver l'environnement et assurer la sécurité des habitants de la région. Soulignons notamment le fait qu'ils aient choisi d'enfouir leurs installations.

On ne peut aussi que se réjouir de la création de 3 460 emplois directs et indirects, dont 70 emplois directs permanents. Avec une baisse anticipée de l'activité dans le secteur de la construction, il s'agit là d'une belle opportunité puisque ce projet permettra d'assurer le maintien des emplois actuels et d'en créer d'autres.

L'apport de plusieurs millions de dollars en taxes municipales et scolaires issus de **Rabaska** permettra aussi à la Ville d'améliorer les services offerts et les infrastructures, ce qui est à l'avantage de tous, nous inclus. On peut même espérer une baisse potentielle ou du moins un gel des taxes municipales, ce qui ne pourrait qu'encourager des entreprises comme la nôtre à amorcer des projets d'expansion.

Nos préoccupations

Le projet **Rabaska** ne nous paraît pas plus dangereux que les installations d'Ultramar. Nous désirons toutefois souligner aux instances gouvernementales qui se penchent actuellement sur les différents aspects de ce projet l'importance que nous accordons à maintenir le plus possible l'accès aux berges du Saint-Laurent.

Pour le moment, ce qu'on apprend dans les médias et les sources d'information disponibles nous porte à croire que les promoteurs vont dans le même sens.
Par exemple :

- ✓ Gaz Métro, l'un des promoteurs de **Rabaska**, a des installations à Montréal Est depuis 1969 et que celles-ci sont situées à proximité d'une zone habitée et d'un hôpital.
- ✓ Aucune perte de cargaison n'a été signalée en 40 000 voyages aller-retour de méthaniers ayant parcouru plus de 160 millions de km.
- ✓ Les deux incidents à être survenus étaient des échouements n'ayant entraîné aucun déversement.
- ✓ L'accident en Algérie en 2004 aurait été causé par une chaudière. Or, il n'y aura pas de chaudière au terminal de **Rabaska** puisque cet équipement ne concerne que les usines de liquéfaction alors que **Rabaska** est un terminal d'importation. De plus, l'entretien, à Skikda, était défaillant et les équipements désuets.

De plus, considérant que le gaz naturel est le combustible fossile le plus propre, nous croyons qu'il est souhaitable d'en augmenter la consommation au détriment du mazout et du charbon afin d'améliorer la performance du Québec quant au contrôle de ses émissions de gaz à effet de serre.

Notre position

Nous considérons que le projet Rabaska mérite notre appui puisqu'il constitue un levier important pour le développement de notre région et qu'il s'avère sécuritaire. Il serait vraiment dommage de se priver d'un projet aussi prometteur. Les récents efforts de transparence et d'ajustement des promoteurs nous semblent aller dans la bonne direction.



Serge Ouellet
Vice-président